

Étude territoriale du développement de la méthanisation agricole dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine

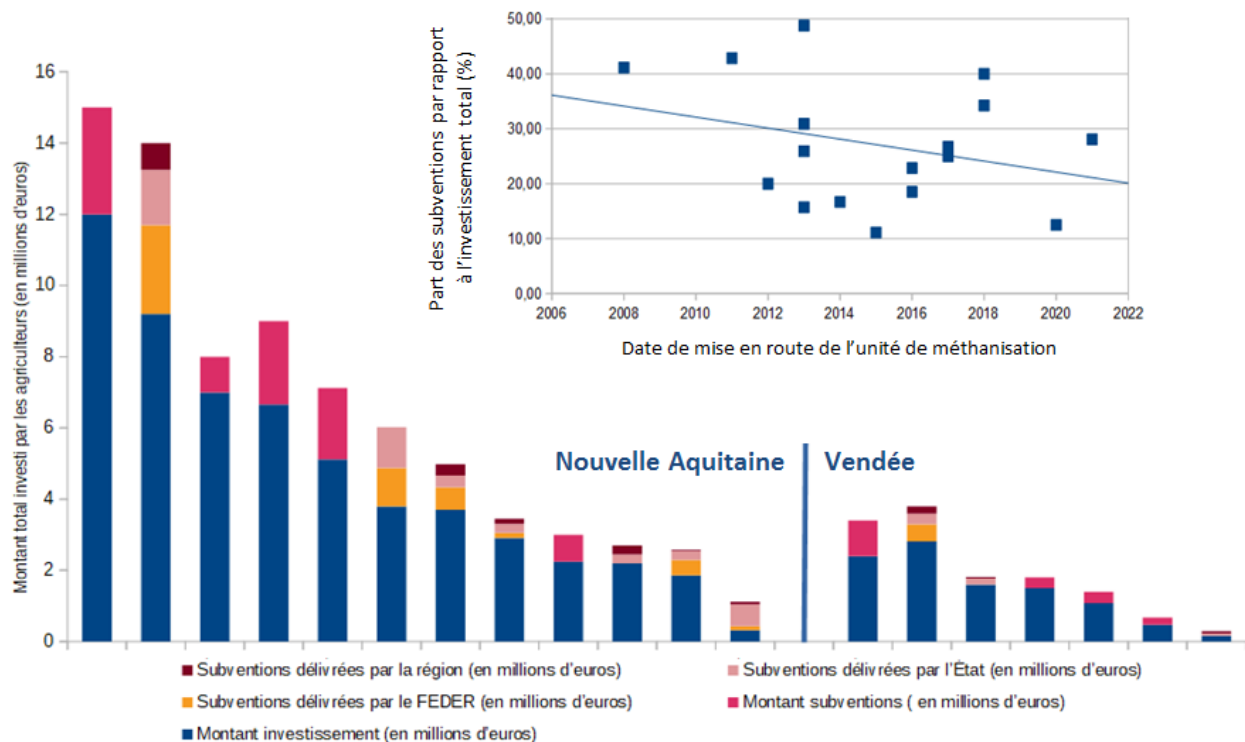
Résumé opérationnel

La méthanisation permet de transformer les matières organiques animales (effluents d'élevages principalement), végétales (intercultures, résidus de culture, déchets verts...) et autres (déchets organiques industriels ou agroalimentaires) en gaz (production d'énergie) et en digestat (produit secondaire). Il existe deux procédés de valorisation de l'énergie ; le premier, l'injection, alimente directement le réseau en gaz réservé ; le second, la cogénération, utilise le gaz pour générer sur le site de l'électricité et de la chaleur.

En octobre 2018, une expertise territoriale sur le développement de cette pratique a été menée au nord de la Nouvelle-Aquitaine (Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Maritime) et en Vendée. Le nord de la Nouvelle-Aquitaine est une région de polyculture et d'élevage favorable au développement de la méthanisation.

Grâce à des entretiens semi-directifs, les agriculteurs et les acteurs de la filière ont été interrogés. Quarante et un entretiens ont été menés auprès de vingt-trois agriculteurs et de dix-huit autres acteurs comprenant des assureurs, des banquiers, des distributeurs d'énergie, des syndicats et associations, des conseillers publics et administratifs.

Les exploitants agricoles investissent dans une unité de méthanisation pour diversifier leurs activités dans le but d'acquérir une sécurité économique par la revente de l'énergie verte. Cela leur permet également d'obtenir une certaine autonomie énergétique. La production secondaire de digestat est valorisée dans un réseau d'agriculture qui diminue l'utilisation d'intrants. Les unités de méthanisation présentent une grande hétérogénéité de taille et donc d'investissement (Figure 1). Les projets les plus importants sont des projets collectifs. La part des subventions accordées à ces projets a tendance à diminuer ces dernières années.



Le montage d'un projet implique de nombreux acteurs qui associe des organismes publics et privés (Figure 2) avec des rayons d'action allant du local à l'Europe et des compétences

techniques, financières, juridiques. La société civile participe également au montage des projets et à l'acceptabilité sociale.

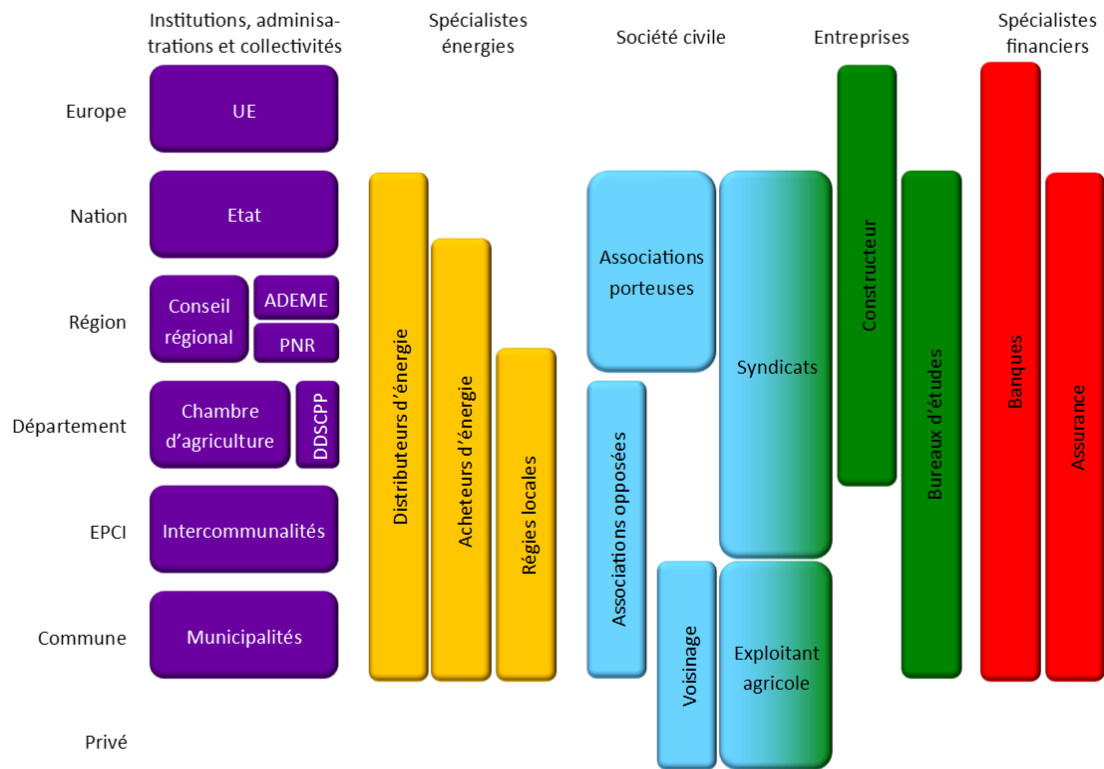


Figure 2 : Identification des acteurs de la filière de la méthanisation agricole par échelle et par nature

Les unités de méthanisation sont connectées aux réseaux (gaz ou électrique) de distribution d'énergie le plus proche. Les intrants servant à alimenter le méthaniseur sont généralement approvisionnés localement par leurs propres productions et celles de structures voisines (autres exploitations agricoles ou autres détenteurs de matières organiques). Ensuite après la méthanisation, le digestat est valorisé localement sous forme d'engrais sur l'exploitation ou chez les agriculteurs voisins. La filière méthanisation est ainsi étroitement liée au territoire. La modification du prix de rachat de l'électricité par EDF et la diminution des subventions accordées par l'ADEME rend l'avenir des unités en cogénération incertain sur le long terme. Pour l'injection l'avenir semble plus prometteur par l'implication grandissante de GRDF.